

Alimentons le Poitou-Charentes

Lettre ouverte aux candidats aux élections régionales de mars 2010

**Objectifs a minima : 2000 paysans de plus (6 000 emplois induits)
5 000 hectares de terre sur 5 ans pour alimenter les villes de la région**

Madame, Monsieur le (la) candidat(e),

L'appel « Alimentons les Régions » lancé à l'initiative de Minga, Nature & Progrès, et Frères des Hommes (www.alimentons-les-regions.fr), et soutenu par un large réseau d'organisations et de personnalités, vise à vous interpeller sur les relations de cause à effet entre la qualité de notre alimentation, l'emploi et l'accès à la terre. Cet appel fait écho à une demande sociale importante : d'abord celle des jeunes, qui veulent s'installer dans l'agriculture et promouvoir une agro-écologie ; mais aussi celle des foyers qui veulent avoir accès à une parcelle de terre pour cultiver leurs légumes et se nourrir. Ces aspirations professionnelles et sociales se heurtent à une logique spéculative qui rend la terre inaccessible, accentue l'étalement urbain et le mitage des zones rurales.

1) LA DIMINUTION PROGRESSIVE, MAIS RAPIDE, DES TERRES ARABLES ET DU NOMBRE D'EXPLOITANTS AGRICOLES

L'artificialisation des terres en Poitou-Charentes hypothèque l'avenir de la première région rurale de France. Entre 2000 et 2007, c'est plus de 25 000 hectares de terre qui ont été artificialisés en Poitou-Charentes soit une progression de 26 km² par an en moyenne. Cette artificialisation se fait majoritairement autour des agglomérations et sur le littoral. Les surfaces artificielles qui regroupent l'habitat, les infrastructures, les équipements sportifs et de loisirs, les bâtiments divers (industries, commerces, entrepôts, dépôts et décharges, services...) représentent 8,5 % du territoire régional. Les terres deviennent l'objet d'une spéculation qui chasse certains agriculteurs et interdit aux nouveaux de s'installer. Cette raréfaction menace la souveraineté alimentaire de la région Poitou-Charentes. Enfin, les terres qui changent de destination sont souvent celles qui ont le plus de potentiel. L'exemple du littoral charentais et de l'île de Ré où la spéculation immobilière atteint un paroxysme inégalé est le plus criant. Le littoral charentais connaît un fort taux d'artificialisation, la façade maritime du Poitou-Charentes est la façade française qui s'est le plus artificialisée depuis les années 90.

Elle s'accompagne d'une diminution forte et rapide des emplois. Le Poitou-Charentes a vu disparaître au cours des 20 dernières années près de la moitié de ses actifs agricoles (56 000 en 1988, 35 000 en 2007). Le Poitou-Charentes a perdu près de 5 000 chefs d'exploitation entre 2000 et 2007¹. Avec une surface agricole utilisée relativement stable, la concentration des terres se poursuit. Nous assistons à une concentration importante et accélérée du nombre d'exploitations agricoles avec pour corollaire l'accroissement non moins important de la surface moyenne. La SAU moyenne est passé de 75 ha en 2000 à 91 ha en 2007.

De plus, on constate une prédominance du secteur des grandes cultures puisqu'en 2007, la surface cultivée en céréales représentait environ 50 % de la surface agricole utile régionale. Même si nous avons besoin de tous les agriculteurs, il faut mettre un terme à une certaine agriculture qui nous nourrit de plus en plus mal ; on connaît les méfaits des grandes cultures en termes de pollution et de surexploitation de la ressource en eau.

Entre 1990 et 1999, la population de Poitou-Charentes vivant en aire urbaine a augmenté de 13,7 %. Cette hausse résulte pour les 2/3 de l'étalement géographique de ces aires urbaines. La superficie de l'aire urbaine de Poitiers s'est accrue de plus de 600 km² entre 1990 et 1999, celles de La

¹ Source : Agreste, mémento de la statistique agricole, 2008

Rochelle, Angoulême, Niort et Châtelleraut, de plus de 300 km². Le développement des périphéries engendre alors la multiplication des aménagements.

Des élus font le pari qu'avec la construction de résidences, ils vont concourir au dynamisme économique. Ils oublient que l'économie résidentielle crée également des problèmes dans le temps (vieillesse de la population, transfert de charges aux collectivités) et dans l'espace (surcoûts des équipements, exclusion des jeunes, bétonisation à outrance). Ils oublient également qu'une société qui ne produit pas de richesses n'a strictement aucun avenir économique.

C'est bien ce choix de « développement » qui est à remettre en cause, choix de la maison individuelle couplée à des grandes surfaces commerciales qui induit le tout voiture (courses, travail, écoles). Si freiner l'étalement urbain est un impératif, cela peut être aussi un projet pour inventer du mieux vivre ensemble autour d'habitats collectifs ou semi-collectifs pensés dans une perspective de relocalisation de l'économie où le droit au logement est lié au droit à une parcelle de terre.

2) LA DEGRADATION DE LA QUALITE DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le modèle agricole intensif mis en œuvre dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle nourrit de plus en plus mal la population (en quantité et en qualité) et montre ses limites sur plusieurs plans :

- **Pollution de l'eau, de l'air et des sols** par les pesticides et l'utilisation massive d'intrants chimiques nuisibles à la santé. Près de 2 600 tonnes de pesticides ont été introduits dans nos sols entre 2000 et 2005². Ces produits contaminent de façon cumulative, et donc durable et parfois même irréversible, les sols et les eaux de notre territoire.
- **La dépendance accrue vis-à-vis de l'extérieur** pour l'alimentation de la population, et particulièrement pour les cultures vivrières directes, fruitières et potagères. Dépendance due en bonne partie à la logique productiviste de spécialisation inhérente à l'agro-industrie.
- **La dépendance vis-à-vis du pétrole** due à la production de pesticides, d'engrais et de fertilisants, mais aussi à la mécanisation à outrance, et surtout aux transports inutiles générés par la spécialisation et la concentration de l'économie agricole...
- **Destruction des sols et des semences locales** et dégradation des eaux littorales et des ressources halieutiques.

3) L'AUGMENTATION DU CHOMAGE CHEZ LES JEUNES

Le taux de chômage des jeunes augmente plus vite que le taux de chômage total dans toute l'Union Européenne. En France, le taux de chômage des moins de 25 ans au deuxième trimestre est de 23,9 %, soit le taux le plus élevé depuis plus de trente ans. Cela représente une évolution importante par rapport à 2007 où le taux était de 19 %. Même si la population active des jeunes de moins de 25 ans est faible du fait du grand nombre de jeunes poursuivant leurs études sans travailler, cette situation montre une société bloquée qui freine l'accès au monde du travail d'une génération. La crise est en train d'en faire une « génération sacrifiée ».

Quand ni l'industrie, ni les services ne sont en mesure de créer une perspective d'emploi et généralisent la précarité, réinvestir l'activité agricole sous l'angle de la qualité alimentaire et de la relocalisation de l'économie ouvre des possibilités d'emploi. De plus en plus de jeunes souhaitent s'installer dans l'agriculture et promouvoir l'agro-écologie, mais cette aspiration professionnelle se heurte à la spéculation qui rend la terre inaccessible.

Quand des projets d'installation agricole échouent faute d'accès à la terre, quand les outils sensés favoriser l'installation des jeunes servent à étendre les exploitations existantes, il est urgent que le Poitou-Charentes ait une vraie politique foncière à la hauteur des enjeux.

² Source : Observatoire régional de l'environnement Poitou-Charentes

Faire de la question alimentaire une priorité, c'est d'abord une question de volonté politique claire fondée sur des objectifs précis.

Les compétences de la région pourront-elles être mobilisées pour ? :

- Mettre en œuvre immédiatement une politique de reconquête foncière agricole à la périphérie des villes en se fixant pour objectif 6 000 hectares au minimum sur 5 ans.
- Permettre l'installation de 2 000 paysans (soit 6 000 emplois induits), utilisant des techniques agro-écologiques ne polluant pas les sols et préservant l'humus et la qualité de l'eau.
- Mettre en place des dispositifs cogérés avec la Safer et des communes ou des intercommunalités destinés à soustraire du marché spéculatif des terres arables.
- Développer une formation professionnelle agricole spécifique adaptée à des exploitations de proximité, agro-écologiques et à taille humaine. Proposer des cours de cuisine dans les lycées.
- Faciliter les circuits courts par la réappropriation par les producteurs et les consommateurs des circuits de distribution, en soutenant donc notamment les initiatives de restauration collective, de commerce de proximité, les systèmes coopératifs de production, de vente et de consommation, en s'inspirant des projets réalisés par des villes comme Lorient ou Lons le Saunier.
- Créer un conservatoire régional de semences paysannes permettant de collecter, préserver et rediffuser des variétés de semences adaptées à l'écosystème depuis des générations.
- Encourager la pratique du jardinage, au travers de jardins familiaux et solidaires sur une partie des terres maraîchères sauvegardées à proximité des villes, afin que des familles puissent retrouver une autonomie alimentaire partielle qui permettra à certaines d'entre elles en difficultés financières et ne pouvant plus s'acheter de légumes de retrouver une alimentation équilibrée.
- Favoriser la coopération entre les collectivités locales, les partenaires sociaux, les associations, les acteurs de la politique de l'emploi, et plus largement l'ensemble de la société civile pour stimuler la mise en œuvre et le suivi annuel de ces objectifs.

Nous aimerions connaître votre point de vue de candidat(e) aux élections régionales de mars prochain sur ces propositions ainsi que vos engagements précis et quantifiés, notamment en matière de politique foncière et de création d'emploi.

Vos réponses seront publiées sur notre site « Alimentons les régions » et diffusées à la presse et à l'ensemble des organisations et personnes signataires de notre appel « Alimentons les régions ».

Veillez recevoir nos cordiales et citoyennes salutations.

Coordination Poitou-Charentes :	Samuel Bonneau : bonneausamuel@hotmail.com
Coordination interrégionale :	Alimentons les Régions Nature& Progrès 16, avenue Carnot 30100 Alès
Courriel :	contact@alimentons-les-regions.fr
Site Internet :	www.alimentons-les-regions.fr